



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 26921

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les cérémonies du 500e anniversaire du décès d'Anne de Bretagne. Le collectif Anna Vreizh-Anne de Bretagne 2014 s'est donné pour objectif de mobiliser les bretons attachés à la mémoire d'Anne de Bretagne, de susciter et fédérer des initiatives autour du 500e anniversaire de sa disparition. À ce titre, le collectif demande que le reliquaire du cœur de l'ancienne reine de France sorte des réserves du musée Dobrée, où il est relégué dans un dépôt annexe du musée, en raison de la fermeture de ce dernier pour travaux. Il n'est donc plus accessible au public et nul ne sait quand le musée rouvrira en raison du blocage des travaux. Le collectif souhaite donc que le reliquaire sorte des réserves pour être exposé ouvertement en la cathédrale de Nantes ou encore pour faire un tour de Bretagne à l'occasion des prochaines commémorations. Il souhaite le respect qui est dû à la mémoire d'Anne de Bretagne et lui demande si elle entend donner une suite favorable à cette requête.

Texte de la réponse

Le reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne, saisie révolutionnaire redéposée à Nantes par l'État en 1819, tiendra naturellement une place toute particulière au sein des manifestations qui auront lieu en 2014 pour le 500e anniversaire de la mort de la reine et il sera présenté dans plusieurs expositions temporaires organisées dans le cadre de ces commémorations. Il sera ainsi visible dans une exposition-dossier consacrée aux funérailles d'Anne de Bretagne, dont l'itinérance est prévue tout d'abord, au mois de mars, au musée-château de Blois, puis, au mois d'avril, au château des ducs de Bretagne à Nantes. Descendant à cette occasion la Loire, le reliquaire du cœur refera alors le même voyage qu'il y a 500 ans lorsque, après la mort de la reine à Blois en janvier 1514, il a été transporté à Nantes pour être entreposé, selon sa volonté, dans le tombeau qu'elle avait commandé pour ses parents. Le château de Châteaubriant l'accueillera ensuite dans une exposition qui, de juin à septembre, sera entièrement consacrée à son histoire. Ce monument de l'histoire et de l'histoire de l'art sera donc pleinement accessible à l'ensemble des Français durant l'année 2014, ainsi que le collectif Anna Vreizh-Anne de Bretagne 2014 l'appelle de ses vœux.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26921

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5203

Réponse publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11823